Demande de Proposition (Request for Proposal, RFP)

Bien ou Service Demandé :	*RECRUTEMENT D'UN.E CONSULTANT.E POUR LES CARTOGRAPHIES NATIONALES DES ORGANISATIONS MEMBRES ET POTENTIELLES ALLIEES DU MOUVEMENT POUR L'AVORTEMENT SECURISE*
Type d'Achat :	*Appel d'Offres Ouvert (AOO)*
Type de Contrat :	*Services*
Cet Achat prend en charge :	*N/A*
Soumettre la Proposition à (Acheteur) :	*Ipas Afrique Francophone pour le Compte du Centre ODAS*
Date à laquelle l'Acheteur émet la RFQ/RFP :	*15 mars 2024*
Date limite pour recevoir des Questions de la part du Fournisseur :	*20 mars 2024*
Envoyer des Questions à (Acheteur) :	*Ipas Afrique Francophone (Attn : Mr. Landry TAFIN, Tel : +225 05 04 05 75 59 FAprocurement@ipas.org)*
Date limite de la Proposition :	*25 mars 2024 à 12h00 T. U.*
Date approximative d'émission du Bon de commande pour le(s) Fournisseur(s) retenu(s) :	*29 mars 2024*

Méthode de soumission :	
Soumettez votre offre (technique et financière) en ***un seul fichier au format PDF*** *sur la plateforme* ***Ipas Procurement Portal*** en suivant les instructions via ce lien (RECRUTEMENT D'UN.E CONSULTANT.E POUR LES CARTOGRAPHIES NATIONALES DES ORGANISATIONS MEMBRES ET POTENTIELLES ALLIEES DU MOUVEMENT POUR L'AVORTEMENT SECURISE - Ipas Procurement) au **plus tard le 25 mars 2024 à 12h00 T.U.**	
Le Fournisseur accepte de maintenir les prix de son offre pendant **trente (30) jours** après la date d'échéance du dossier de proposition, sauf si une autre période est précisée dans l'annexe de l'AON.	
Numéro d'appel d'offres :	*AOO-2024-03-01*

Annexes de la RFP :

1. **Annexe A –** Énoncé des travaux
2. **Annexe B –** Tarification
3. **Annexe C –** Instructions aux Fournisseurs

Tous les fournisseurs sont tenus d'examiner attentivement toutes les informations, notamment les pièces jointes, et de suivre les instructions relatives à cet AOO. Si quelque chose n'est pas clair, le Fournisseur doit envoyer ses questions et commentaires au contact Ipas attribué avant la date limite indiquée ci-dessus.

Annexe A
Énoncé des travaux

I. Contexte et justification :

Le Centre ODAS est un mécanisme de partenariat régional innovant, dédié au renforcement du mouvement pour l'avortement sécurisé à travers l'Afrique francophone. Il sert de secrétariat en support au mouvement ODAS qui comprend des responsables gouvernementaux, des prestataires de soins de santé, des groupes de jeunes, des réseaux féministes, des organisations de défense des droits humains, des groupements de femmes, des chercheur.es, des organisations universitaires, des champion.nes travaillant à démanteler la stigmatisation de l'avortement, à réduire les avortements à risque et à défendre la santé et les droits sexuels et reproductifs en Afrique Francophone, afin de faire progresser leurs droits et selon leurs propres conditions.

A travers son rôle rassembleur ainsi qu'un soutien technique et opérationnel, le Centre s'efforce de galvaniser l'action nationale et régionale, de faciliter la collaboration, les partenariats durables, et l'apprentissage au sein du mouvement pour l'avortement sans risque en Afrique francophone.

Conscient qu'un mouvement fort passe par un ancrage solide et structuré au niveau des pays, le Centre ODAS après avoir recruté une première cohorte de points focaux jeunes et/ou féministes dans douze (12) pays du mouvement, initie une cartographie des organisations membres et potentiellement alliées du mouvement pour l'avortement sécurisé dans ces pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République du Congo (Congo Brazzaville), Côte d'ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, et Togo.

L'identification et un soutien aux organisations locales par le Centre ODAS et les partenaires du mouvement constituent une opportunité pour construire un réel capital social par des approches inclusives et participatives.

Ainsi la cartographie permettra d'identifier non seulement dans les pays ciblés les organisations qui travaillent ou pourraient travailler en faveur du droit à l'avortement sécurisé, mais également de recenser les initiatives et besoins desdites organisations afin de faire progresser l'écosystème à l'échelle pays. Aussi, une fois rendue publique, la cartographie devrait-elle permettre aux organisations de se faire connaître par toutes les parties prenantes du mouvement intéressées mais également de constituer un solide réseau pour créer des synergies et partager les expériences et connaissances.

II. Objectifs

Apporter une vision claire de l'ensemble des ressources dont dispose le mouvement pour l'avortement sécurisé en termes d'organisations de la société civile au niveau des

différents pays pour garantir une implication inclusive, efficace, efficiente et durable de ces dernières dans l'écosystème.

De façon spécifique :

- Recenser au niveau de chaque pays les organisations et initiatives de la société civile au profit du droit à l'avortement sécurisé ;

- Identifier au niveau de chaque pays des organisations et initiatives susceptibles de contribuer à faire progresser le droit à l'avortement sécurisé ;

- Elaborer par pays, pour chacune des entités identifiées, un profil organisationnel ressortant entre autres la zone d'intervention, la typologie organisationnelle, le statut légal, l'énoncé de mission, le leadership organisationnel, les membres, les domaines d'activités et expertises, la portée et les audiences des activités, les points forts, les partenaires et réseaux actuels y compris les bailleurs et PTFs, les priorités et perspectives relatives à l'avortement sécurisé, le niveau d'adhésion à la mission d'ODAS, le niveau d'intérêt pour ODAS, le niveau d'influence, les besoins prioritaires, les initiatives antérieures en lien avec l'avortement, le niveau de confort par rapport à l'avortement auto-géré, facilités et difficultés d'accès aux intrants, l'existence de mécanismes de référencement, etc;

- Concevoir et analyser sur la base des données recueillies pour chaque pays la matrice des parties prenantes pouvoir-intérêt

III. **Période d'exécution :** les prestations décrites au point IV ci-dessous doivent être exécutées dans un délai de **Vingt (20) jours calendaires dans la période du 02 avril au 15 mai 2024 au plus tard.**.

IV. **Lieu d'exécution :** tous les services objet de cet AOI seront exécutés dans les pays suivants : **Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République du Congo (Congo Brazzaville), Côte d'ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, et Togo.**.

V. Exigences techniques :

Le consultant doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Minimum Bac+5 dans un domaine de gestion, santé publique, Statistiques, Santé de la reproduction, sciences sociales, ou tout autre domaine pertinent;

- Avoir une bonne qualification et expérience en enquête, recensement, gestions des données sociodémographiques dans le contexte Africain;

- Maîtrise des outils de collecte et d'analyse de données, de développement de présentations de données simples;

- Familiarité et connaissance de la situation et des défis du mouvement pour l'avortement sécurisé en Afrique francophone au niveau individuel, interpersonnel, communautaire et structurel;

- Bonne connaissance du milieu associatif et des organisations de la société civile;

- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction;

- Capacité à travailler en équipe et dans un environnement multiculturel;

- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral ; la pratique de l'Anglais serait un atout;

- Connaissances du contexte socioculturel de l'Afrique francophone en général ;

- Capacité à établir rapidement la confiance et la crédibilité avec les parties prenantes internes et externes ;

- Capacité à respecter des délais serrés avec un minimum de supervision et à maintenir la confidentialité.

VI. Livrables/Principales étapes :

- Un répertoire des organisations membres et potentielles alliées du mouvement pour l'avortement sécurisé dans chaque pays ciblé (**Etape 1**)
- Un profil organisationnel de chacune des organisations identifiées (**Etape 2**)
- Une matrice des parties prenantes pouvoir-intérêt pour chaque pays (**Etape 3**)
- Une documentation des initiatives pertinentes antérieures et en cours en faveur de l'avortement sécurisé dans chacun des pays cibles pour cette activité (**Etape 4**)
- Des recommandations relatives à l'intégration des organisations analysées parmi les membres du mouvement ODAS (**Etape 5**)

***N.B** : Pour chacun des pays ciblés, le point focal ODAS ou un support technique local collectent les données primaires qui serviront de support au/à la consultant.e pour ses analyses et la production des livrables. Le consultant.e s'assurera de la qualité des données collectées par le point focal ODAS ou le support technique local et au besoin relancera certaines organisations identifiées.*

VII. Calendrier des paiements :

Livrable/Étape	**Date d'échéance**	**Pourcentage du total**	**Coût**
Signature du contrat par les 2 parties	02 avril 2024	30%	
Transmission et validation du rapport de démarrage après les étapes 1 & 2	17 avril 2024	40%	
Rapport final approuvé	05 mai 2024	30%	
		TOTAL	

Annexe B

Tarification

Grille de tarification de biens

Nº d'article	Quantité	Unité de mesure	Description des biens et services	Prix unitaire	Prix total
1					
2					
3					
4					
5					
Sous-total hors taxes					
TVA 18%					
TOTAL GENERAL Toutes Taxes Comprises (TTC)					

Annexe C

Instructions aux fournisseurs

1. **Description narrative de l'achat** : Ipas Afrique Francophone pour le Compte du Centre ODAS a l'intention d'acheter les biens ou services identifiés dans l'Annexe A. Le Centre ODAS prévoit d'effectuer une attribution de marché à un fournisseur qui répond aux spécifications énumérées, peut fournir le bien/service en temps voulu et proposer un prix de vente compétitif. Le Centre ODAS se réserve le droit d'attribuer un marché à plus d'une société ayant répondu à l'appel d'offres. Si un contrat est établi à la suite de cet AOI, le fournisseur comprend que les quantités indiquées dans les spécifications (Annexe A) ne sont qu'une estimation et qu'ODAS ne garantit pas la quantité d'achat de tout bien/service énuméré.

2. **Entité d'achat** : cet achat sera effectué par **Ipas Afrique Francophone pour le compte du Centre ODAS**, dont le siège est situé à Abidjan 2-Plateaux Vallons, rue J77, lot 2874 ilot 238, 28 BP 1835 Abidjan 28.

3. **Exigences de la proposition :** tous les Fournisseurs doivent envoyer leur proposition écrite contenant une offre pour tous les biens et options inclus dans cet AOI. Toutes les informations présentées dans la proposition du fournisseur seront prises en compte lors du processus d'évaluation. Si des informations requises dans cet AOI sont manquantes, la proposition envoyée peut être considérée comme irrecevable. Les Fournisseurs sont tenus de soumettre des offres, ainsi que toute modification, révision ou retrait, au plus tard à l'heure et la date spécifiées dans l'AOI. Toute offre, modification, révision ou retrait d'une offre reçue par l'acheteur après la date exacte spécifiée pour la réception des offres est en retard et peut ne pas être prise en considération, à la discrétion de l'acheteur. La proposition du Fournisseur doit inclure les éléments suivants :

    a. Nom légal complet du fournisseur
    b. Tout autre nom sous lequel le fournisseur exerce ses activités
    c. Adresse postale, ville, province/état et code postal
    d. Numéro de téléphone
    e. Site Web de la société
    f. Personne de contact et civilité
    g. Numéro de téléphone de la personne de contact
    h. Adresse e-mail de la personne de contact
    i. Date d'envoi
    j. Période de validité de la proposition
    k. Description technique des biens offerts
    l. Détails concernant la manière dont les biens proposés répondent aux exigences
    m. Tarification
    n. Délai de livraison
    o. Couverture de garantie (le cas échéant)
    p. Installation (le cas échéant)

q. Références ou exécutions passées, notamment les coordonnées, lorsque cela est nécessaire pour l'évaluation du fournisseur

4. **Formulaires :** les Fournisseurs doivent documenter leur tarification en utilisant le modèle figurant dans l'Annexe B.

5. **Questions concernant l'AOO** : toutes les questions concernant cet AOO doivent être adressées à l'acheteur mentionné sur la première page de cet AOI avant la date limite pour les questions qui est le **20/03/2024.**

6. **Notifications et livraisons** : le temps est un facteur essentiel si vous souhaitez que votre réponse soit prise en considération comme faisant partie de l'appel d'offres. Le Fournisseur contactera immédiatement l'Acheteur si l'une des spécifications, la disponibilité ou les délais de livraison proposés changent.

7. **Modalités de paiement** : sauf indication contraire/acceptée dans le Bon de commande résultant, les modalités de paiement sont : ***voir calendrier de paiements au point IX plus haut***. Les paiements se feront par virement bancaire sur la base des informations bancaires préalablement transmises par le Fournisseur**.** Le Fournisseur peut proposer d'autres conditions de paiement pouvant être prises en considération lors du processus d'évaluation.

8. **Propositions alternatives** : N/A

9. **Processus d'évaluation et d'attribution :** Ipas pour le compte du Centre ODAS attribuera un contrat résultant de cet appel d'offres ouvert au Fournisseur responsable dont l'offre est conforme à l'AOI, est plus avantageuse pour le Centre, le prix et d'autres facteurs étant pris en compte. L'attribution est décernée au Fournisseur représentant la meilleure valeur pour le projet et le Centre ODAS.

   Ipas entend évaluer les offres et attribuer un contrat sans discussion avec les Fournisseurs. Par conséquent, l'offre initiale du Fournisseur doit contenir les meilleures modalités du Fournisseur des points de vue du prix et technique. Cependant, Ipas se réserve le droit de mener des discussions si l'Acheteur d'Ipas l'estime nécessaire ultérieurement.

10. **Soumission de dossiers de candidature :** Cet appel à candidature est ouvert aux personnes physiques spécialisées dans la conduite d'études dans l'un des pays listés ci-haut.

Les dossiers des soumissionnaires doivent être composés d'une offre **ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE** et d'une offre **FINANCIERE**.

10.1- L'offre technique :

L'« Offre administrative et technique » **doit comprendre**, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Une biographie du consultant
- Compréhension et approche méthodologique
- Le calendrier détaillé d'intervention de la mission
- Un CV détaillé avec au moins deux (02) références
- La liste des missions similaires déjà réalisées avec des attestations de bonne exécution et/ ou recommandations des commanditaires (en tant que consultant individuel).
- La validité de l'offre est d'au moins trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10.2- L'offre financière : Elle doit comprendre et suivre, sans s'y limiter, les points ci-après :

- Une offre financière proprement dite avec, montants **toutes taxes comprises (TTC)**, Ipas/ODAS n'étant pas encore exonérées de taxe sur la valeur ajoutée et autres droits et taxes à l'importation.
- Les prix seront fermes, non révisables et sans réserve aucune. Le soumissionnaire devra accepter le paiement par virement bancaire au compte de l'entreprise.

11. Evaluation des offres et choix de(s) adjudicataire(s)

L'évaluation des offres sera effectuée en interne par un Comité d'évaluation interne des offres et au moyen d'un processus à trois étapes tel que décrit ci-dessous :

A) **Première Etape (Contrôle Préliminaire)**

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à Ipas de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de l'AOO :

- La conformité à l'éligibilité au regard de l'article 10 de l'Annexe c « Instructions aux Soumissionnaires » ;
- L'offre soumise a été reçue par Ipas/Le Centre ODAS avant la date limite de dépôt des offres
- La validité de l'offre est d'au moins trente (30) jours à partir de la date limite de dépôt des offres soit le **25 mars 2024 ;**

Le Centre ODAS se réserve le droit de rejeter à cette étape toute offre dont l'une des pièces ci-dessus mentionnées est absente et/ou non conforme aux critères ci-dessus.

B) Deuxième Etape (Evaluation Administrative et Technique)

L'évaluation à cette étape portera sur la compétence administrative et techniquedu soumissionnaire selon les critères d'évaluation suivants :

- ***Expériences pertinentes de conduite d'études similaires*** *:* Les soumissionnaires doivent prouver qu'ils ont une expérience pertinente dans la conduite d'études sur les Droits en santé sexuelle et reproductive en Afrique Francophone et particulièrement dans l'un des pays objet de cet AOI. Le soumissionnaire devra présenter les copies d'au moins deux (02) attestations de bonne exécution (ABE) ou lettres de recommandations des commanditaires d'études.
- ***Compréhension et approche méthodologique*** : Il s'agit d'apprécier ici le niveau decompréhension de la mission et la stratégie opérationnelle proposée par le soumissionnaire.

- ***Calendrier d'exécution de la mission*** : Le Comité d'évaluation s'assurera de la bonne structuration du planning d'exécution conformément aux livrables attendus à chaque étape par le soumissionnaire.

- ***Profil du/de la candidat.e*** : évaluation du profil et expérience du/de la candidate.

Tableau de pointage

EVALUATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE : Phase documentaire (1/2)		
Proposition technique (100 pts)		**Pointage (pts)**
1	**Expériences pertinentes de conduite d'études similaires**	20
2	**Compréhension et approche méthodologique** :	40
3	**Calendrier d'exécution de la mission**	10
4	**Profil du/de la consultant.e**	30
5	**Total**	/100

Les deux meilleures offres à l'issue de cette étape seront invitées à une interview de trente (30) minutes pondérées comme suit :

EVALUATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE : Phase entretien (2/2)		
Proposition technique (100 pts)		**Pointage (pts)**
1	**Adéquation entre approche méthodologique du/de la candidat.e et attentes du Centre ODAS**:	60
2	**Connaissance des enjeux et parties prenantes du mouvement pour l'avortement sécurisé en Afrique francophone**	40
3	**Total**	/100

La note technique finale (T) sera calculée comme suit : **T = Note Phase 1 + Note Phase 2.**

C) Troisième Etape (Evaluation Financière)

Il sera tenu compte des facteurs ci-dessous pour évaluer l'offre financière :

1. Le prix (60%)
2. Conditions de paiement (40%)

Le calcul de pointage final sera effectué comme suit :

1. Ipas procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au prix : Prix le plus bas x 60%/ prix en considération.
2. Le soumissionnaire qui sollicitera le premier paiement à la transmission et validation du rapport de démarrage après les étapes 1 & 2 aura la note maximale de 30 points. Pour une offre se conformant au calendrier des paiements décrit au point IX de l'Annexe A, elle obtiendra 15 points. 0 point pour toute proposition autre que celles susmentionnées. **Aucun paiement intégral ne se fera avant exécution de la mission.**

La note financière (F) est le pointage total d'une soumission à la troisième étape : Pointage total lié au prix + le pointage lié au délai de livraison.

La note finale (N) se calcule comme suit : N = T+F

11. **Avis d'attribution :** si l'appel d'offres est satisfaisant, Le soumissionnaire sélectionné sera celui dont l'offre aura été jugée conforme et éligible à la première et à la deuxième étape du processus d'évaluation et qui aura obtenu la note finale (N) la plus élevée à la troisième étape en tenant en considération le délai d'exécution

et le prix de chaque type de service. Le fournisseur reçoit un avis écrit d'attribution ou d'acceptation d'une offre.

12. **Allotissement du marché :** N/A

13. **Validité de l'offre :** le présent AOO n'oblige en aucun cas Ipas/Le Centre ODAS à faire une attribution, et elle n'engage pas Ipas/Le Centre ODAS à payer de frais encourus par le Fournisseur pour la préparation et l'envoi d'une proposition ou la modification d'une proposition. Votre proposition est considérée comme valide pendant **30 jours** après l'envoi.

14. **Code d'éthique professionnelle :** Ipas et Le Centre ODAS accordent la plus haute importance au respect du Code de conduite et d'éthique professionnelles d'Ipas, ainsi qu'à l'observation stricte de l'ensemble des lois et règlements en vigueur. Si le Fournisseur a lieu de croire en toute bonne foi qu'une violation a été commise par Ipas, ou par un sous-traitant, un bénéficiaire, un consultant et/ou une société affiliée, le Fournisseur doit signaler la violation présumée à Ipas via la Ligne d'assistance dédiée à l'éthique d'Ipas, en ligne sur http://ipas.ethicspoint.com.

Acceptation :

Le Fournisseur certifie avoir lu et compris toutes les instructions énoncées dans cet appel d'offres, et qu'il se conformera à ces dernières, et déclare que la proposition remplie et signée par le Fournisseur, notamment toutes les soumissions requises, est véritable et complétée au mieux de ses connaissances.

Fournisseur	
Signature :	
Nom :	Société :
Titre :	Date :